COMITE DIRECTEUR

Procès-verbal

Réunion du Mercredi 19 Mai 2021 à 18H00

Président : Bertrand **VOISIN**

Présents : Christian **VANTHUYNE**, Thierry **MABIRE**, Christian **LANDEAU**, Georges **DOLD**, Vincent **DROUARD**, Agnès **FLEURY**, Dominique **PERRIER**, Anne-Marie **RABAUD**, Dominique **DE LA COTTE**, Céline **LE BARBIER**, Jean **GUYONNET**, Didier **MARC**, François **DEBORDE**.

Excusés : Michèle **LANEELLE**, **Thierry DEYGLUN**

Invité : Pierre **LERESTEUX,** Président de la Ligue de Normandie

Le Président se dit heureux d'accueillir Pierre **LERESTEUX** et satisfait de se retrouver tous autour de cette table en présentiel.

- **Adoption du PV du 13 février paru le 26 février 2021**

- **Nos joies**
  La naissance de JUDITE, petite fille de Christian **LANDEAU,** président de la commission foot animation

- **Nos peines**
  Il souhaite que nous ayons une pensée pour Alain **FLAMANT,** président de la commission des compétions de la Ligue de Normandie**.**

- **Information du Président**

  Nous pouvons nous réjouir de retrouver une liberté, minime encore à ce jour, mais le bout du tunnel arrive. Vous avez tous eu ou vu qu'à partir du 19 mai aujourd'hui, nous pouvons reprendre le football avec contact ; que du bonheur de pouvoir terminer un entrainement avec une petite opposition.

  Et à partir du 9 juin, dans quelques jours, reprise des matchs amicaux pour tout le monde, possibilité d'organiser des tournois avec des jauges allant jusqu'à 800 participants en intérieur et 1000 en extérieur.
  Il pense que le district va être sollicité, pour savoir si nous organisons des manifestations, sous la responsabilité du district, et dans quelles conditions.

Le bureau a souhaité laisser les clubs libres d'organiser leurs manifestations, que ce soit seniors ou jeunes.

Pour montrer notre présence auprès des clubs, le Président souhaite que tous les tournois soient déclarés au secrétariat du District avec un règlement bien précis du déroulement, condition nécessaire pour que nous aidions le tournoi (ballons, chasubles, coupes).

VOTRE AVIS :
Vous avez vu aussi que la FFF octroie 15 000€ aux 31 000 clubs amateurs, pour ceux qui ont une école de foot, des bons d'achat qui vont de 500€ à 5 000€ et pour ceux qui n'ont pas d'école de foot, une dotation NIKE avec du textile. Tout ceci sera distribué directement aux clubs par le service markéting de la FFF.
Pour terminer ce chapitre FFF il faut savoir qu'en dépit du contexte sanitaire la subvention fédérale pour les clubs amateurs est maintenue (86 M€).

En ce qui concerne la vie du district, le Président informe que Sylviane, Maxime et Yannis sont toujours au chômage partiel :
Sylviane, 1 journée de travail par semaine.
Maxime, une moyenne de 18 à 24 heures par semaine dans les clubs ou les écoles.
Yannis, chômage total.
Avec ce chômage partiel nous obtenons de l'état une aide qui couvre à 85% nos charges mensuelles.
Notre nouvelle employée est toujours en attente de signature de son contrat, je pense que la signature va avoir lieu en juillet de façon qu'elle puisse travailler avec Sylviane 3 semaines avant de partir en vacances.

Le Président rappelle aussi à tous qu'il n'y a aucun remboursement de frais de déplacement pendant la période du confinement c'est-à-dire du 1 décembre et jusqu'à nouvel ordre (30 juin).
Les réunions du samedi matin sur invitation du Président ne rentrent pas dans ce contexte.

Nous avons reçu ce matin un document que la hotline pandémie nous a fait parvenir sur les décisions concernant les clubs en infraction avec l'arbitrage :

- Tout club qui a inscrit un candidat à l'arbitrage à la date règlementaire sera couvert par le statut, il est bien évident que ce candidat doit passer l'examen dès que les sessions auront été fixées.
- La commission régionale du statut de l'arbitrage a décidé de surseoir pour cette saison à l'amende financière.

- En matière de sanction disciplinaire, la FFF a décidé une dispense d'exécution de peine pour les suspensions à temps, prononcées au titre de la saison 2020/2021, dans la limite de 6 matches.

Adoption des propositions du bureau

Le bureau s'est réuni le 8 mai en présentiel, et plusieurs propositions de décisions vont vous êtes soumises.

Comme vous le savez cette saison blanche n'est pas sans conséquence pour les clubs, néanmoins si certains clubs sont financièrement en difficulté, ce n'est pas le cas de tous.

Pour le district la conséquence est là, mais comme dit plus haut il n'y a rien de catastrophique. Nos finances sont saines, Didier **MARC**, Sylviane et moi-même avons un œil très particulier dans cette période.

Sylviane a établi un tableau sur les trois derniers exercices pour nous permettre de comparer notre situation financière sur cette période.

Le Président présente les propositions sur lesquelles le Comité Directeur doit se prononcer :

Doit-on rembourser les clubs de la totalité des frais engagés pour la saison 2020/2021
- Proposition du Bureau **NON**
- **Le Comité Directeur approuve la proposition du bureau**

- Doit-on facturer les frais des plateaux animation qui ont pu se dérouler partiellement ?
- Proposition du Bureau **NON**
- **Le Comité Directeur approuve la proposition du bureau**

- Doit-on facturer les frais de gestion des plateaux animation ?
- Proposition du Bureau **OUI**
- **Le Comité Directeur approuve la proposition du bureau**

- Pour la saison prochaine doit on décider de la gratuité totale des engagements des U6 au foot Loisirs ?
- Proposition du Bureau **OUI**
- **Le Comité Directeur approuve la proposition du bureau**

- Doit ton décider de la gratuité des frais de gestion la saison prochaine ?
- Proposition du Bureau **NON**
- **Le Comité Directeur approuve la proposition du bureau**

- Doit-on facturer aux clubs l'unique relevé de la saison ?
- Proposition du Bureau **OUI**
- **Le Comité Directeur approuve la proposition du bureau**

Le bureau propose quelques modifications du barème financier.
- Proposition du Bureau **OUI**
- **Le Comité Directeur approuve la proposition du bureau**

À la suite de ces décisions, nous allons remettre nos barèmes à jour.

Points sur les reprises d'activités

La commission des compétitions jeunes avait le souhait de créer une catégorie supplémentaire afin de pallier les difficultés générationnelles que vont rencontrer certains clubs. En effet, sans aucun match ou pratiquement pas, la génération qui se retrouve en catégorie au-dessus rencontre un souci.

Avec l'accord de la commission des compétitions, nous proposons de créer une catégorie U16 ou pourrons évoluer les U16, U15 et (3) U14 avec surclassement.

De ce fait, la saison prochaine, en jeunes nous aurons des U15, U16, U18.

Il est aussi proposé que les trois premiers weekends de septembre soient réservés pour faire un brassage de toutes les catégories afin d'établir des groupes de 8 ou de 6 équipes avec un début des championnats début octobre.

En ce qui concerne les autres catégories Féminine, Seniors garçons, vétérans, loisirs la composition des groupes sera identique à celle de septembre 2020. Cette saison blanche bloque toute accession et toute descente. Les groupes de 14 ou de 12 équipes resteront inchangés.

Aucune montée ou descente ne doit combler les groupes supérieurs ou inferieurs.
La mesure de remettre à 12 les groupes qui ont évolué à 14 en D1 la saison dernière est reportée ; la remise aux normes à 12 sera effective la saison 2022/2023.

Un club qui souhaite changer de groupe peut faire une demande au district à la condition que le demandeur ait un accord écrit avec un club souhaitant lui aussi changer de groupe et bien sûr dans la même catégorie.

Chez les féminines, les cinq districts ont entamé une discussion avec la Ligue pour que les districts puissent organiser du foot à 11 sur leur territoire.

Les brassages permettront de composer la R1F à 12 équipes et les deux groupes de R2F à 10 équipes ou moins, suivant les inscriptions.
Les autres équipes qui composaient la R3F seront mises à disponibilité des districts.
Pour la saison prochaine, si un district n'a pas forcément un nombre suffisant d'équipes à 11, des groupes interdistricts seront mis en place des modalités d'organisation à définir.

Une restructuration des championnat R3 Ligue est en cours d'élaboration et sera présentée à l'assemblée générale de Ligue fin juin.

Questions diverses

La commission des statuts et règlements va se réunir le samedi 5 juin pour mettre à jour nos règlements suite aux décisions du Comex.
Lors de notre Assemblée Générale, nous approuverons les textes qui sont de la compétence de l'AG, les autres modifications seront décidées par le comité directeur.

La secrétaire générale va réunir nos sponsors autour d'un pot de l'amitié pour renouer le contact et connaître leurs intentions pour la saison à venir.

Notre CDT DAP, Maxime BELIARDE, propose une manifestation de présentation des nouvelles pratiques foot golf à Garcelles sur le terrain de Golf.

Un sondage déjà expédié par Maxime avec une proposition de 8€ par personne pour les clubs et 7€ pris en charge par le District.

Pour clôturer cette journée festive qui aura lieu le samedi 3 juin à partir de 12h30, un pot de l'amitié sera offert pendant la remise des récompenses.

Pour cette journée, je vous propose d'inviter les bénévoles du District afin de retrouver le plaisir d'être ensemble.

La Ligue officialise la création d'une « section féminine performance ». Cette section serait hébergée au Lycée GAMBIER et s'entrainera sur les installations du pôle espoir à Lisieux.

L'assemblée générale est fixée au Vendredi 22 octobre 2021

La Secrétaire Générale
Céline LE BARBIER

Le Président
Bertrand VOISIN